

La bonne préparation ...

à votre goût !

1^{re} étape :

vous choisissez l'arôme

Plutôt corsé ? Plutôt équilibré ?
Plutôt léger ? Plutôt bio ? En fonction de votre degré d'aversion au risque, de votre espérance de performance et de vos objectifs, choisissez un placement au sein d'une large gamme de Sicav et FCP actions, diversifiés, et obligataires. Sachez également que la Banque Populaire propose des produits ISR (Investissement Socialement Responsable).

2^e étape :

vous choisissez le dosage

Vous souhaitez investir 50 euros tous les mois ? 500 euros tous les trimestres ? De nombreuses combinaisons sont possibles. C'est vous qui décidez du montant et de la fréquence de vos versements périodiques, en fonction de votre capacité d'investissement.

3^e étape :

vous choisissez le flacon

Assurance vie, compte-titres ordinaire ou Plan d'Épargne en Actions ? Investissez votre capital dans l'enveloppe dont les avantages fiscaux vous correspondent le mieux.

4^e étape :

vous laissez infuser...

Grâce à vos versements périodiques, vous laissez votre capital se constituer, pendant la durée de placement recommandée, tout en lissant les aléas des marchés financiers.

Un service sur mesure

Le service Hisséo est disponible :

- ✿ dans le cadre d'un compte-titres ordinaire (CTO) ou d'un Plan d'Épargne en Actions (PEA) ► Plan Hisséo
- ✿ dans le cadre d'un contrat d'assurance vie ► Hisséo Vie

Grâce à **Hisséo**, vous investissez régulièrement et automatiquement sur divers supports financiers éligibles au Plan Hisséo ou sur votre contrat d'assurance vie grâce à Hisséo Vie.

Internet

Pour plus d'informations sur **Hisséo**, consultez le site de www.placementsfinanciers.banquepopulaire.fr, rubrique « Nos solutions pour investir » ainsi que le mini-site www.epargne-hisseo.com.

Ce document est non contractuel et est destiné à une clientèle non professionnelle au sens de la directive MIF. Il ne peut pas être utilisé dans un but autre que celui pour lequel il a été conçu et ne peut pas être reproduit, distribué ou publié, en totalité ou en partie, sans autorisation préalable et écrite de Natixis Épargne Financière. Aucune information contenue dans ce document ne saurait être interprétée comme possédant une quelconque valeur contractuelle. Ce document est produit à titre d'information et peut être modifié à tout moment sans préavis. Il ne constitue pas une recommandation d'achat ou de vente, une offre d'achat ou de vente, ou une sollicitation d'offre d'achat ou de vente d'OPCVM. Le contenu de ce document est issu de sources considérées comme fiables par Natixis Épargne Financière. Néanmoins, Natixis Épargne Financière ne saurait garantir la parfaite fiabilité, exhaustivité et exactitude des informations provenant notamment de sources extérieures et figurant dans ce document. Tout investissement peut être une source de risque financier et doit être apprécié attentivement au regard des besoins financiers et des objectifs du client. Les chiffres cités ont trait aux années écoulées. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Les risques liés à l'investissement dans des OPCVM sont décrits dans les prospectus de ces OPCVM. Les informations relatives aux OPCVM ne se substituent pas à celles mentionnées dans la documentation réglementaire de l'OPCVM tel que le prospectus complet.

Natixis Asset Management
Société Anonyme au capital de 50 434 604,76 €
RCS Paris 329 450 738 - Agrément AMF n° GP 90-009
21 quai d'Austerlitz - 75634 Paris Cedex 13

Assurances Banque Populaire Vie
Société Anonyme au capital social de 481 873 068,50 €
RCS Paris 399 430 693
30 avenue Pierre Mendès-France - 75013 Paris
Entreprise régie par le code des assurances

BPCE
Société Anonyme à directeur et conseil de surveillance
au capital de 486 407 115 €
RCS Paris 493 455 042 - Siège social : 50 avenue Pierre
Mendès France - 75201 Paris Cedex 13
BPCE, intermédiaire en assurance inscrit à l'ORIAS sous
le numéro : 08 045 100



Donnez du temps à votre épargne !

Vous investissez à votre rythme, simplement et automatiquement grâce à Hisséo, le service de versements programmés de la Banque Populaire.



Banque et populaire à la fois.

Document à caractère publicitaire

www.banquepopulaire.fr

**Vendre au plus haut,
acheter au plus bas...**

Sur les marchés financiers,
difficile d'appliquer la bonne
recette...

La solution ? Hisséo,

le service de versements programmés de
la Banque Populaire !



Vous débutez sur les marchés financiers et vous avez besoin d'être
guidé ? Vous voulez épargner à votre rythme, de manière simple et
automatique ?

Hisséo, c'est la recette qu'il vous faut !

Souplesse

Vous épargnez à votre rythme, en choisissant le montant et la périodicité de vos versements sur le placement de votre choix.

Aucun coût supplémentaire

Aucun capital de départ ne vous est demandé⁽¹⁾ et la mise en place d'**Hisséo** s'effectue sans frais supplémentaires⁽²⁾.

Confort

Vous ne vous préoccupez plus du bon moment pour investir.

Cadre Fiscal Avantageux

Vous profitez de la fiscalité avantageuse du Plan d'Épargne en Actions (PEA)
ou des contrats d'assurance vie.

Le traitement fiscal dépend de votre situation individuelle. Il est susceptible d'être modifié ultérieurement. Pour toute information relative à la fiscalité, contactez votre conseiller Banque Populaire.

⁽¹⁾ Montant minimum des versements dans le PEA : 50 euros (hors Fructi-Pulse PEA : 30 euros). Dans l'assurance vie : 50 euros (hors Fructi-Pulse Vie : 30 euros, Fructi-Privilège Vie : 150 euros et gamme Solévia : 500 euros).

⁽²⁾ Hors droits d'entrée des OPCVM concernés. Dans le cadre de l'assurance vie, hors frais d'entrée du contrat d'assurance vie et/ou de capitalisation. Droits d'entrée entre 1 et 3 % pour les OPCVM.

Conformément à la réglementation, le client peut recevoir, sur simple demande de sa part, des précisions sur les rémunérations relatives à la commercialisation du présent produit.

Quelques exemples pour bien choisir et préparer votre infusion...

La table d'infusion

Infusion Placement	Origine Classification	Arôme Orientation	Intensité Indicateur de Risque ⁽¹⁾	Temps d'infusion ⁽²⁾ Durée de placement recommandée	Flacon Enveloppe Fiscale
Dynamisante Fructifonds France Actions	Actions Françaises	Corsé	■■■■■■■	5 ans minimum	Assurance Vie, CTO ou PEA
Naturelle Fructi H ₂ O	Actions Internationales	Bio Corsé	■■■■■■■	5 ans minimum	Assurance Vie, CTO ou PEA
Energisante Fructifonds Profil 6	Diversifié	Equilibré	■■■■■■■	4 ans minimum	Assurance Vie ou CTO
Apaisante Fructifonds Profil 3	Diversifié	Léger	■■■■■■■	3 ans minimum	Assurance Vie ou CTO
Zen Fonds Général	Support avec garantie en capital	Doux	Non applicable à ce type de placement ⁽²⁾	8 ans minimum	Assurance Vie

Une gamme large de supports financiers est éligible à Hisséo et Hisséo Vie. Pour plus d'informations, contactez votre Conseiller Banque Populaire.

La bonne idée : mélangez les saveurs !

En matière d'épargne, il est essentiel de ne pas « mettre tous ses œufs dans le même panier », mais au contraire de diversifier au maximum les risques et les perspectives de performance. Ainsi, **vous pouvez combiner plusieurs services de versements programmés Hisséo**. N'hésitez pas : ce service est sans frais supplémentaires⁽⁴⁾ !


⁽¹⁾ Indicateur de Risque (1-10) : cet indicateur, établi après l'étude de l'ensemble des placements et services financiers de la gamme, vous informe sur le niveau de risque encouru sur la base de l'évolution de la volatilité de l'OPCVM au cours des cinq années écoulées. Il est élaboré par Natixis Asset Management et est utilisé par la Banque Populaire. Indicateur de Risque à Mars 2010.

⁽²⁾ Le fonds général est un fonds directement géré par l'assureur, investi sur les obligations d'émetteurs de bonne qualité. La valeur de l'épargne ne diminue pas puisqu'il n'y a pas de risque en capital et que les intérêts acquis sont définitivement inscrits sur l'épargne et portent eux-mêmes intérêts, c'est ce que l'on appelle l'effet de cliquet et ceci quoi qu'il arrive sur les marchés financiers.

⁽³⁾ Dans le cadre de l'assurance vie, la durée minimum pour optimiser les avantages fiscaux est de 8 ans.

⁽⁴⁾ Hors droits d'entrée des OPCVM concernés. Dans le cadre de l'assurance vie, hors frais d'entrée du contrat d'assurance vie et/ou de capitalisation. Droits d'entrée entre 1 et 3 % pour les OPCVM.

Fructi H₂O est un fonds nourricier de l'OPCVM Natixis Impact Life Quality.

 Ce symbole regroupe l'ensemble des fonds ouverts relevant d'une démarche d'Investissement Socialement Responsable (ISR) gérés par Natixis Asset Management : fonds Sélection ESG (analyse Environnementale, Sociale et de Gouvernance), fonds thématiques ISR, fonds éthiques, etc.

POINT D'ATTENTION : Hisséo permet de profiter du potentiel de performance des marchés financiers en contrepartie d'une certaine prise de risques. Le capital investi et les performances ne sont pas garantis et il existe un risque de perte en capital. Les caractéristiques, les risques et les frais relatifs aux OPCVM souscrits au travers du service Hisséo sont détaillés au sein des prospectus simplifiés des OPCVM concernés. Il convient de respecter les durées minimales de placement recommandées.

Avant toute souscription il convient de lire attentivement les prospectus simplifiés des fonds souscrits dans le cadre d'Hisséo, disponibles sans frais en agence ou sur www.placementsfinanciers.banquepopulaire.fr.

Comment ça marche ?

Grâce au service de versements programmés **Hisséo**, vous investissez automatiquement et régulièrement un montant que vous aurez préalablement déterminé.

Ce service permet de lisser les coûts d'acquisition des titres.

Exemples

Marché en baisse puis en hausse

Cas n°1	Investissement progressif			Investissement en 1 fois	
	Valeur de la part	Somme investie	Parts souscrites	Somme investie	Parts souscrites
1 ^{er} janvier	120 €	100 €	0,83	600 €	5
1 ^{er} février	90 €	100 €	1,11	0 €	0
1 ^{er} mars	100 €	100 €	1,00	0 €	0
1 ^{er} avril	110 €	100 €	0,91	0 €	0
1 ^{er} mai	115 €	100 €	0,87	0 €	0
1 ^{er} juin	125 €	100 €	0,80	0 €	0
Total		600 €	5,52	600 €	5
Montant de votre investissement au 1 ^{er} juin		690 €		625 €	

Dans ce contexte de hausse des marchés (le cours de la valeur passe de 120 € à 125 €), un client A investit progressivement 600 € sur 6 mois. Son portefeuille progresse alors de 15 % (+ 90 €). Par ailleurs, un client B qui investit 600 € en une seule fois en début de période voit son portefeuille progresser de 4 % (+25 €).

Marché en baisse

Cas n°2	Investissement progressif			Investissement en 1 fois	
	Valeur de la part	Somme investie	Parts souscrites	Somme investie	Parts souscrites
1 ^{er} janvier	120 €	100 €	0,83	600 €	5
1 ^{er} février	110 €	100 €	0,91	0 €	0
1 ^{er} mars	100 €	100 €	1,00	0 €	0
1 ^{er} avril	105 €	100 €	0,95	0 €	0
1 ^{er} mai	100 €	100 €	1,00	0 €	0
1 ^{er} juin	110 €	100 €	0,91	0 €	0
Total		600 €	5,60	600 €	5
Montant de votre investissement au 1 ^{er} juin		616 €		550 €	

Dans ce contexte de baisse des marchés (le cours de la valeur passe de 120 € à 110 €), un client A investit progressivement 600 € sur 6 mois. Son portefeuille progresse alors de 3 % (+ 16 €). Par ailleurs, un client B qui investit 600 € en une seule fois en début de période voit son portefeuille diminuer de 8 % (- 50 €).

POINT D'ATTENTION : l'investissement progressif ne garantit pas dans tous les cas de figure une performance supérieure à l'investissement en une seule fois. Les données chiffrées et la durée utilisées dans cet exemple n'ont qu'une valeur indicative et informative, l'objectif étant d'expliquer le mécanisme de lissage des risques et l'intérêt que peut présenter l'investissement régulier avec l'option de souscriptions automatiques. Un versement unique de 1000 euros, dans un contexte de marchés bas précédant une forte hausse, offrirait un rendement supérieur à 10 versements périodiques de 100 euros sur cette même période de marchés haussiers.